

Déclaration SNUipp-FSU 47 CAPD du jeudi 27 janvier

La colère est profonde après 20 mois durant lesquels le gouvernement aura fait preuve d'une grande légèreté (bel euphémisme!) ou plutôt d'une irresponsabilité coupable pour gérer la crise sanitaire dans l'éducation nationale. Le ministère, de son côté, n'a eu de cesse de nous immerger dans un monde kafkaïen à coup de protocoles aussi mal ficelés que totalement improvisés, souvent à la dernière minute.

La journée de grève du 13 janvier, première démonstration de force contre l'exécutif depuis le début de la pandémie, inédite par son ampleur et sa détermination, en dit long sur la souffrance, l'exaspération qui taraude les collègues épuisés par des consignes hors-sol qui sont le plus souvent déconnectées des situations vécues sur le terrain.

Il est vrai que le mépris de ce gouvernement envers les enseignant·es et plus généralement les services publics s'était déjà manifesté dès le début du quinquennat avec le gel du point d'indice des fonctionnaires, entraînant ceux-ci vers une perte considérable de leur pouvoir d'achat (plus de 6 % en 5 ans).

Les candidats au concours n'étant pas légion, le gouvernement a finalement condescendu à donner l'aumône aux débuts de carrière, et à lancer quelques pièces à l'ensemble de ses serfs pour s'équiper en matériel informatique ou pour remercier les directeurs et directrices de leur engagement pendant les premiers mois de la pandémie (comme si les adjoint·es s'étaient volatilisé·es pendant ce temps-là !).

Et pendant ce temps, la France continue de se traîner en queue de peloton des pays de l'OCDE en ce qui concerne la rémunération de ses professeurs d'école (24 % plus faible que la moyenne).

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes en grève aujourd'hui, non seulement pour obtenir de meilleures conditions de travail, mais pour recevoir une rémunération digne de notre investissement et de notre métier.

Le seul moyen de faire augmenter significativement le salaire reste pour le moment le passage à l'échelon supérieur ou le changement de grade. Mais là aussi, force est de constater que le nombre limité de promotions ne permet pas chaque année de hisser suffisamment d'enseignant·es à un niveau de rémunération correct. Quelques heureux·es élu·es seront donc récompensés pour leur travail... les autres pas !

Parallèlement, ce système, qui est loin d'être équitable, comme vont le démontrer les recours déposés par quelques collègues, est régulièrement dévoyé par l'administration lors des avancements accélérés aux 6^e et 8^e échelons. Depuis plusieurs années, le Lot-et-Garonne est le seul département au niveau académique à calibrer les appréciations finales de façon à ce que le nombre de mentions « excellent·e » correspondent parfaitement au nombre de promu·es. Certains collègues n'ont donc pas

été évalué·es en fonction des critères affichés dans la grille PPCR, mais en fonction du nombre de promotions possibles : quelle injustice !

Nous demandons donc à ce que cette façon de faire complètement inique soit abandonnée pour les campagnes à venir et nous continuerons à revendiquer un système d'avancement au meilleur rythme pour toutes et tous.